

ASSOCIATION DES AVOCATS PRATIQUANT
LE DROIT DE LA CONCURRENCE (APDC)

RAPPORT FINANCIER 2021

1. - COMPTE DE RESULTAT

		2021	2020
Recettes :			
Cotisations (encaissées) (1)		20 870,00 €	17 590,00 €
Total des recettes	(A)	20 870,00 €	17 590,00 €
Dépenses			
Frais de reprographie			
Personnel extérieur (2)			
Honoraires (3)		600,00 €	600,00 €
Maintenance du site		2 050,00 €	1 800,00 €
Redevances - Renouvellement Nom de domaine		- €	72,00 €
Frais de déplacement			
Réceptions (4)		3 336,11 €	3 842,77 €
Frais bancaires + intérêts		91,21 €	190,00 €
Total des dépenses "courantes"		6 077,32 €	6 504,77 €
Dotations aux amortissements du site Internet		1 500,00 €	1 500,00 €
Total des charges	(B)	7 577,32 €	8 004,77 €
Résultat :			
Excédent courant	(A - B)	13 292,68 €	9 585,23 €
Dépenses exceptionnelles	(C)		
Solde comptable	Excédent		
	Déficit	13 292,68 €	9 585,23 €
	(A - B - C)		

Détail des postes :

(1) Cotisations encaissées en 2021		20 870,00 €
dont cotisations 2021	16 300,00 €	
dont cotisations 2020	3 190,00 €	
dont cotisations 2019	1 220,00 €	
dont cotisations 2018	80,00 €	
dont cotisations 2017	80,00 €	
(2) Personnel extérieur		- €
NA		
(3) Honoraires		600,00 €
Honoraires expert-comptable exercice 2020	600,00 €	
(4) Frais de réception		3 336,11 €
Déjeuner Gide Loyrette Nouel 03/09/2020	19,80 €	
Refacturation frais de réception 22/09/2021	3 316,31 €	

ASSOCIATION DES AVOCATS PRATIQUANT
LE DROIT DE LA CONCURRENCE (APDC)

RAPPORT FINANCIER 2021 (suite)

2. - BILAN au 31/12/2021

	Brut	Amort.	Net	2020	2019
ACTIF :					
Site internet	6 000,00 €	4 175,00 €	1 825,00 €	1 825,00 €	3 325,00 €
Banque				32 369,27 €	17 576,59 €
Total de l'actif				34 194,27 €	20 901,59 €
PASSIF :					
Fonds associatif				20 901,59 €	11 316,36 €
Résultat				13 292,68 €	9 585,23 €
Capitaux propres				34 194,27 €	20 901,59 €
Dettes				- €	- €
Total du Passif				34 194,27 €	20 901,59 €

3. - ANNEXE

A Type de comptabilité

L'association APDC tient une comptabilité de trésorerie (recettes/dépenses) et non d'engagements.

Les produits de l'exercice sont constitués par les sommes encaissées durant l'exercice.

Les charges de l'exercice sont constituées par les dépenses effectuées durant l'exercice,

Le résultat de l'exercice est donc égal au total des recettes diminué du total des dépenses, et de la dotation aux amortissements.

Il n'y a donc théoriquement, ni créances, ni dettes comptabilisées.

B Créances au 31/12/2021

Cotisations impayées au 31/12/2021	11 340,00 €
Cotisations 2021	11 340,00 €

C Dettes au 31/12/2021

Factures non parvenues au 31/12/2021	600,00 €
Expert comptable 2021	600,00 €

D Vérification de la Trésorerie

Solde du compte banque au 01/01/2021	17 576,59 €
Total des recettes 2021	20 870,00 €
Total des dépenses 2021	6 077,32 €
Charges 2021 décaissées	6 077,32 €
Inverstissement	- €
Solde théorique banque au 31/12/2021	32 369,27 €
Solde réel banque au 31/12/2021	32 369,27 €
Ecart	- €